



12/11/2021

## DES PANIERS BIOS ET À FAIBLE COÛT GRÂCE AU PARTENARIAT AVEC GRAINE EN MAIN

***Mercredi 10 novembre, le CCAS et la Ville de Montivilliers ont signé une convention de partenariat avec l'association Graine en Main pour faire bénéficier de paniers solidaires à coût réduit aux personnes aux plus petits revenus.***

L'association Graine en Main est née en 2016 autour du projet de reprise d'une ferme en maraichage bio à Étainhus. A ce jour, elle emploie 26 personnes, dont 20 salariés en parcours d'insertion. En plus de ces activités, l'association est engagée dans une opération nationale baptisée « 100 000 paniers solidaires » mis en place par le Réseau Cocagne et ayant pour objectif de permettre aux personnes percevant de faibles ressources d'acheter un panier de légumes biologiques par semaine. C'est dans ce cadre que s'inscrit la convention signée avec le CCAS et la Ville de Montivilliers.

De son côté, la Ville de Montivilliers, sous l'impulsion de l'équipe municipale élue en 2020, agit en faveur du développement du bio, que ce soit dans la terre ou dans les assiettes. Après avoir demandé à ce que soit renforcé le recours aux produits bios issus de circuits courts dans les cantines scolaires, la Ville cherche maintenant à permettre aux personnes aux budgets limités de mieux se nourrir.

Pour Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers : « *Les études scientifiques\* ont prouvé qu'il y avait un lien entre faible revenu et une alimentation de moindre qualité favorisant l'obésité et les maladies chroniques. Améliorer la nutrition est donc un moyen d'améliorer la santé des habitantes et des habitants de Montivilliers, notamment en les aidant à privilégier des produits non transformés et de saison.* »

Le coût d'un panier sera de 3€, pour une valeur réelle de 10€. La différence sera prise en charge soit par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole pour les personnes originaires de quartiers « Territoire de Veille Active » (TVA), soit par le Réseau Cocagne, le CCAS et la Ville de Montivilliers pour les personnes ne venant pas d'un quartier TVA.

En parallèle, ce dispositif s'accompagnera d'ateliers afin d'aider à la mise en œuvre de nouvelles habitudes alimentaires.

\* <https://www.anses.fr/fr/content/inca-3-evolution-des-habitudes-et-modes-de-consommation-de-nouveaux-enjeux-en-mati%C3%A8re-de>

### Contact presse :

Edwige CHAPELLE  
Responsable du service Communication  
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36  
[edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr](mailto:edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr)

Benoît BAUDU  
Chargé de Communication  
Tél. 06 26 66 81 12  
[benoit.baudu@ville-montivilliers.fr](mailto:benoit.baudu@ville-montivilliers.fr)